



Bulletin Officiel

N° 5456 Vendredi 06 Octobre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017 2

AVIS DES SOCIETES

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 » 3-8

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA – SOPAT - 9-12

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOTIPAPIER 13-17

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOTUVER 18

ATTIJARI LEASING 18

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS 19

FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE 20

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP -AGO - 21

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP -AGE - 21

COURBE DES TAUX

22

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23-24

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 JUIN 2017

- AcTECH

AVIS DU CMF

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°12-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 29 septembre 2017, d'agréer la liquidation du fonds commun de placement «FCP VALEURS QUIETUDE 2017 », suite à l'expiration de sa durée de vie.

2017 - AC - 231

AVIS DE SOCIETES

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP VALEURS QUIETUDE 2017

Fonds Commun de Placement

Agrément du CMF n°12-2012 du 12 avril 2012

Adresse : Immeuble Integra, Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS, gestionnaire de FCP VALEURS QUIETUDE 2017, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'en application:

- des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, elle a obtenu en date du 29 septembre 2017 l'agrément de la liquidation du fonds.
- des dispositions de l'article 22 du code des Organismes de Placement Collectif, elle assume les fonctions de liquidateur du fonds.

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 29 septembre 2017.

2017 - AS - 5248

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Société de Production Agricole Teboulba – SOPAT–

Siège Social : Avenue 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

Notice à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT par l'émission de 5.920.000 actions nouvelles de valeur nominale 1 DT et avec une prime d'émission de 0,250 DT sans recours à l'appel public à l'épargne

décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Juillet 2017

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements abrogé et remplacé par les dispositions de la loi n° 2016-71 du 30/09/2016 .

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovins, bovin, caprin ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 21. 941.250 DTs divisés en 21.941. 250 actions de nominal 1 DT entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal : Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 0022671F/ P / M 000

1.11-Lieu ou peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue 23 janvier, BP 19 – 5080 Té Boulba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

- Suite -

2 – Administration et contrôle :**2.1- Membres des organes d'administration :**

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2017 – 2019	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rekik	2017- 2019	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2017 – 2019	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelhamid Omrane	2017– 2019	Soliman
Société "Gallus"	Membre	M. Skandar Makni	2017 – 2019	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2017 – 2019	Tunis

*Mandat renouvelé par l'AGO du 14/07/2017.

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre*	Fonction au sein de la société	Mandat	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration		14/07/2017	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général	2016-2019	14/07/2017	Sousse
M. Skandar Makni	Directeur Général Adjoint	2016-2019	14/07/2017	Sousse

*Nommés par le CA du 14/07/2017

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- Contrôle :

Commissaire aux Comptes*	Adresse	Mandat
Monsieur Ammar AMRI , Expert comptable inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Bureau : Cléopâtre center- n°A2.12 Centre Urbain Nord.Tunis - Tel : 71 947 383 Fax : 71 947 604	2017-2019

*Nommé par l'AGO du 14/07/2017.

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1-Décision à l'origine de l'émission : L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juillet 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, et constatant que le capital social actuellement fixé à 21.941.250 DT, divisé en 21.941.250 actions de 1 DT chacune, est entièrement libéré, a décidé de l'augmenter d'une somme de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) DT** en numéraire pour le porter ainsi à **27.861.250 DT** et ce par la création de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) actions** nouvelles d'un montant nominal de 1 DT chacune moyennant une prime d'émission globale de Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille **(1 480 000) DT** .

Ladite augmentation sera totalement libérée lors de la souscription.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation du capital.

3.2-But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

- Suite -

3.3-Caractéristique de l'émission : Le capital social sera augmenté de 5.920.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 5.920.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 5.920.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** En intégralité à la souscription.

3.4-Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,250 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **0,250 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront totalement libérées en nominal et en prime d'émission lors de la souscription.

3.5-Droit préférentiel de souscription : La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires par l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales et de réserver la souscription des Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille (**5.920.000**) **actions nouvelles** aux actionnaires suivants dans les proportions suivantes :

Actionnaires	NB d'Actions à souscrire	Valeur nominal	Prime d'émission	Prix d'émission
Société « MCSR »	1 920 000	1 920 000	480 000	2 400 000
Société « GMC »	3 200 000	3 200 000	800 000	4 000 000
Société « ACN »	800 000	800 000	200 000	1 000 000
Total	5 920 000	5 920 000	1 480 000	7 400 000

3.6-Période de souscription : Les Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C. » disposent d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 5.920.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées. Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.7-Etablissements domiciliaires : Les souscriptions seront reçues et les versements effectués sans frais auprès de l'**Amen Bank agence de Mahdia**. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible n° **07 804 0077340774370 11**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **1,250 DT** soit **Un(01) DT** représentant la valeur nominale de l'action et **0,250 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.8-Modalités et délais de délivrance des titres : La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.9-Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir de la réalisation de l'augmentation du capital décidée.

3.10-Structure du capital avant et après augmentation : La structure du capital avant et après la présente augmentation se présente comme suit :

Nom Prénom	Avant augmentation		Augmentation	Après augmentation	
	Nombre d'actions & de droits de vote	% du capital & de droits de vote		Nouvelles Actions	Nombre d'actions & de droits de vote
Gallus	15 652 394	71.34%		15 652 394	56.18%
Medigrain	1 992 206	9.08%		1 992 206	7.15%
Les Grands Moulins du Cap-bon " GMC "	100	0.00%	3 200 000	3 200 100	11.49%
Les Minoteries du Centre et Sahel Rêunies " MCSR "	800	0.00%	1 920 000	1 920 800	6.89%
Les Aliments Composés du Nord " ACN "	100	0.00%	800 000	800 100	2.87%
Divers Actionnaires (en bourse)	4 295 650	19.58%		4 295 650	15.42%
Total	21 941 250	100.00%	5 920 000	27 861 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2-Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3-Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 DTs par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%.

Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4-Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 5.920.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer en totalité seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2-Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées aux Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS 2017** et sous le code ISIN **TN0007290091** et ce à partir de la date de réalisation de l'augmentation du capital décidée.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017..

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« SOTIPAPIER »

Société Anonyme au capital de 26 105 500 dinars devisé en 23 950 000 actions de valeur nominale 1.090 dinar entièrement libérées.

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SOTIPAPIER de 26 105 500 dinars à 30 456 415.940 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1er janvier 2017.

SOTIPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.
- améliorer la trésorerie de la société.

- Suite -

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de SOTIPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/10/2017** au **17/11/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08 003 0005132010490 34** ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **27/10/2017** à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **09/10/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0979 en date du 31/08/2017, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOTIPAPIER (13, rue Ibn Ab Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira -Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

La Société Tunisienne de Verrerie –SOTUVER-

SA au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 DT entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie

RC : B061252004; **Tel :** 72 640 650 ; **Fax :** 72 640 701

BMCE Capital Securities , intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la **Société Tunisienne de Verrerie –SOTUVER-** et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **06 Septembre 2016**, et objet du prospectus visé par le CMF en date du **14 Août 2017** sous le numéro **17-0977**, a été réalisée par l'émission de **1 635 216** actions ordinaires de nominal un **(1)** dinar l'action, avec une prime d'émission de **(2,500)** dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté **25 073 312** dinars divisé en **25 073 312** actions nominatives de nominal un **(1)** dinar et l'article 6 des statuts sera modifié en conséquence.

2017 - AS - 5239

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac

RC : B125651997; **Tel :** 00 216 71 862 122 ; **Fax :** 00 216 71 861 545

Attijari intermédiation , intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la société « **Attijari Leasing** » et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **28 avril 2017** a été réalisée par l'émission de **250 000** actions ordinaires de nominal dix **(10)** dinars l'action, avec une prime d'émission de huit **(8)** dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté **27 500 000** dinars divisé en **2 750 000 actions** nominatives de nominal dix **(10)** dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2017 - AS - 5238

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité d'investissement**FCP BIAT –EPARGNE ACTIONS**

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE CATÉGORIE MIXTE
DEDIE AUX TITULAIRES DE COMPTES EPARGNE EN ACTIONS (CEA)
AGREMENT DU CMF N°30-2006 DU 04 JUILLET 2006**

ADRESSE : IMMEUBLE « YOUSSEF TOWERS »BLOC A,RUE DU DINAR,LES JARDINS DU LAC II-1053-TUNIS

BIAT ASSET MANAGEMENT porte à la connaissance du public et des porteurs de parts de FCP BIAT –EPARGNE ACTIONS que :

- Le Conseil d'Administration de la société, réuni en date du 15 juin 2016, a décidé de nommer **Monsieur Sofiane HAMMAMI** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement du fonds, en remplacement de **Monsieur Moez JABEUR** et ce, suite à sa nomination en qualité de Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT– société de gestion de FCP BIAT-EPARGNE ACTIONS.
- Le Conseil d'Administration de la société, réuni en date du 23 novembre 2016, a décidé de nommer **Monsieur Elyes WALHA** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement du fonds et ce, suite à sa désignation en tant que Gestionnaire au sein de la BIAT ASSET MANAGEMENT en remplacement de **Monsieur M'hamed BRAHAM**.

Le Comité d'investissement de FCP BIAT- EPARGNE ACTIONS est, ainsi, composé des membres suivants :

Nom et Prénom	Qualité
M. Mohamed Walid DACHRAOUI	Responsable du Pôle Investisseurs - BIAT -
M. Sofiane HAMMAMI	Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Hanène LACHIHEB ASKRI	Risk Manager à la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Inès CHERIF LENGILIZ	Responsable Développement - BIAT -
M. M'hamed BRAHAM	Directeur de Projet Développement - BIAT -
M. Elyes WALHA	Gestionnaire du Fonds chez la BIAT ASSET MANAGEMENT

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité d'investissement**FCP BIAT –EQUITY PERFORMANCE**FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE CATÉGORIE **ACTIONS**

AGREMENT DU CMF N°62-2015 DU 10 DECEMBRE 2015

ADRESSE : IMMEUBLE « YOUSSEF TOWERS » BLOC A, RUE DU DINAR, LES JARDINS DU LAC II-1053-TUNIS

BIAT ASSET MANAGEMENT porte à la connaissance du public et des porteurs de parts de FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE que :

- Le Conseil d'Administration de la société, réuni en date du 15 juin 2016, a décidé de nommer **Monsieur Sofiane HAMMAMI** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement du fonds, en remplacement de **Monsieur Moez JABEUR** et ce, suite à sa nomination en qualité de Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT – société de gestion de FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE.
- Le Conseil d'Administration de la société, réuni en date du 23 novembre 2016, a décidé de nommer **Monsieur Elyes WALHA** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement du fonds et ce, suite à sa désignation en tant que Gestionnaire au sein de la BIAT ASSET MANAGEMENT en remplacement de **Monsieur M'hamed BRAHAM**.

Le Comité d'investissement de FCP BIAT- EQUITY PERFORMANCE est, ainsi, composé des membres suivants :

Nom et Prénom	Qualité
M. Mohamed Walid DACHRAOUI	Responsable du Pôle Investisseurs - BIAT -
M. Sofiane HAMMAMI	Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Hanène LACHIHEB ASKRI	Risk Manager à la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Inès CHERIF LENGILIZ	Responsable Développement - BIAT -
M. M'hamed BRAHAM	Directeur de Projet Développement - BIAT -
M. Elyes WALHA	Gestionnaire du Fonds chez la BIAT ASSET MANAGEMENT

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 octobre 2017, à 10h00 au siège social sis au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1003 Tunis El Khadra , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2016.
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2016.
3. Approbation des états financiers individuels de l'exercice 2016.
4. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.
5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2016.
6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2016.
7. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2016.
8. Affectation des résultats de l'exercice 2016.
9. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice
10. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2016.
11. Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs
12. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration conformément à l'article 19 des statuts.
13. Désignation des membres du comité permanent d'audit interne.
14. Désignation des Commissaires aux comptes.
15. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs et le PDG dans d'autres sociétés.
16. Pouvoirs pour les formalités.

2017 - AS - 5243

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 26 octobre 2017, à 11h00 au siège social sis au Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre – 1003 Tunis El Khadra , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité de l'activité de l'entreprise.
2. Amendement des statuts.
3. Pouvoirs pour les formalités.

2017 - AS - 5244

AVIS

COURBE DES TAUX DU 06 OCTOBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,293%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,298%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,349%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,400%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,451%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,475%	999,248
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,502%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,553%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018		5,758%	
TN0008003469	BTC 52 semaines 25/09/2018	5,936%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,948%	995,680
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,987%	933,789
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,048%	992,316
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,274%	983,148
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,438%	974,892
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,499%	978,159
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,601%		980,453
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,864%	967,964
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,958%	997,223
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,060%	941,507
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,326%	940,990
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,394%		936,614
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,403%	933,743
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,410%	930,833
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,417%	928,295
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"		7,469%	928,169
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,486%	924,110
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,498%		939,967
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,641%	932,944
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,225%		938,718

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	169,372	169,388		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,608	114,621		
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	98,070	98,080		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	-	100,152	100,163		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
5	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,098	15,100		
6	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	110,374	110,386		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
7	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,551	1,553		
8	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,585	108,667		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
9	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,227	41,231		
10	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,764	55,768		
11	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,918	118,088		
12	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	113,124	113,374		
13	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	139,112	139,451		
14	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	517,461	518,592		
15	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	118,116	118,535		
16	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	127,361	128,107		
17	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	138,621	139,055		
18	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	120,606	120,891		
19	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	106,140	106,559		
20	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	156,211	155,849		
21	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	93,102	93,446		
22	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	98,868	99,080		
23	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	149,481	150,614		
24	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	132,378	133,108		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	100,659	101,197		
26	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	100,873	101,592		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,167	21,305		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 295,894	2 295,722		
29	FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	121,956	120,503		
31	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	153,668	152,911		
32	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	165,908	163,850		
33	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	17,139	16,843		
34	FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ***	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	En dissolution	En liquidation		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 285,160	5 251,156		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,656	2,626		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,298	2,282		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,226	1,214		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,103	1,101		
40	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,115	1,109		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,115	1,106		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	118,144	117,084		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,748	119,737		
44	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	1003,389	999,930		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,599	10,433		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende Date de paiement	Montant	VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL	
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
46	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	107,167	107,179
47	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	102,284	102,293
48	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	104,295	104,307
49	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,514	101,525
50	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	103,226	103,239
51	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	106,304	106,315
52	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,727	103,740
53	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	101,014	101,024
54	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,954	102,959
55	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	101,416	101,427
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	103,277	103,288
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,608	102,618
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,911	105,924
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	104,175	104,185
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	103,127	103,137
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,820	101,831
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,417	103,427
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,823	101,836
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	103,037	103,048
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,496	104,505
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,953	101,966
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	102,073	102,084
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,485	104,495
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,627	101,637

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,525	10,526
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,772	102,783
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	103,168	103,181
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	104,078	104,088
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,341	10,342
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	57,902	58,062
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	100,762	101,393
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,439	17,479
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	293,116	293,851
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,973	29,804
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 307,935	2 316,097
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,226	71,068
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,596	54,607
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	104,285	104,547
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	90,413	90,830
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,746	10,767
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,470	11,498
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,152	14,199
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,525	12,590
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,720	13,788
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,123	12,160
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	147,879	148,623
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	140,791	141,164
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,030	9,074
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	102,310	102,596
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	86,305	86,001
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	88,507	88,252
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,396	96,437
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	96,299	96,835
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	96,095	95,840
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,239	10,247
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	104,334	103,019
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	150,221	148,695
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	107,058	107,100
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	105,106	104,914
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	208,612	206,140
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	187,180	185,966
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	158,053	157,618
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,653	22,332
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	142,095	141,312
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	119,947	119,986
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	8 911,344	8 920,377
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	81,556	81,202
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	1004,364	992,068
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5664,843	5586,479
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5063,538	5023,811
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,738	100,818
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	112,907	112,951
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 914,871	10 810,735

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-», par l'ouverture au public des fonds « FCP MOUASSASSETT », « FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS » , « FCP AMEN SELECTION » et de la Société d'Investissement à Capital Variable « SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE » et le déclassement des fonds « AL AMANAH ETHICAL FCP », « FCP BIAT- CROISSANCE », « FCP BIAT- EQUILIBRE », « FCP BIAT-PRUDENCE », « AL AMANAH EQUITY FCP » et « FCP CAPITALISATION ET GARANTIE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963

30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
---	--	------------

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennachim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

58.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
93.Tunisian Foreign Bank -TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
15	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN PERFORMANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AMEN PREVOYANCE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017(4)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (5)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(5) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »

Siège social: 29, Rue des Entrepreneurs Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Nouredine BEN ARBIA.

BILAN
AeTECH
Arrêté au 30 juin 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	30-juin		31-déc
		2017	2016	2016
<u>Actifs Non courants</u>				
Actifs Immobilisés				
<i>Immobilisations incorporelles</i>		467 980	406 434	412 447
<i>Amt : Immobilisations incorporelles</i>		(319 808)	(294 470)	(303 699)
	1	148 172	111 964	108 748
<i>Immobilisations corporelles</i>		2 660 742	2 337 479	2 342 249
<i>Amt : Immobilisations corporelles</i>		(1 901 806)	(1 729 579)	(1 806 717)
	1	758 936	607 900	535 532
<i>Immobilisations financières</i>		285 107	301 353	305 096
<i>Prov : Immobilisations financières</i>		(206 626)	(206 626)	(206 626)
	2	78 481	94 727	98 470
Total des actifs immobilisés		985 589	814 591	742 750
<i>Autres actifs non courants</i>	3	35 968	30 797	34 213
Total des actifs non courants		1 021 557	845 388	776 963
<u>Actifs courants</u>				
<i>Stocks</i>		2 924 943	3 848 389	1 885 920
<i>Prov : Stocks</i>		(529 127)	(529 127)	(529 127)
	4	2 395 816	3 319 261	1 356 793
<i>Clients et comptes rattachés</i>		6 720 807	7 731 487	7 341 602
<i>Prov : Clients et comptes rattachés</i>		(1 372 910)	(1 520 541)	(1 321 373)
	5	5 347 897	6 210 946	6 020 230
<i>Autres actifs courants</i>		1 408 965	2 159 711	853 579
<i>Prov : Autres actifs courants</i>		(61 001)	(75 037)	(61 001)
	6	1 347 964	2 084 674	792 579
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	7	10 625	411 724	9 606
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	8	171 130	173 388	714 129
Total des actifs courants		9 273 431	12 199 994	8 893 336
Total des actifs		10 294 989	13 045 382	9 670 300

BILAN
AeTECH
Arrêté au 30 juin 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	30-juin		31-déc
		2017	2016	2016
<u>Capitaux propres</u>				
<i>Capital social</i>		2 223 334	2 223 334	2 223 334
<i>Réserve légale</i>		164 000	164 000	164 000
<i>Prime d'émission</i>		2 916 670	2 916 670	2 916 670
<i>Résultats reportés</i>		(4 161 905)	(3 620 458)	(3 620 458)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		1 142 099	1 683 546	1 683 546
<i>Résultat de l'exercice</i>		<u>(1 558 131)</u>	<u>(562 704)</u>	<u>(541 447)</u>
Total des capitaux propres	9	(416 032)	1 120 842	1 142 099
<u>Passifs</u>				
<u>Passifs non courants</u>				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	10	744 745	393 159	635 624
<i>Provisions pour risques et charges</i>		0	0	0
Total des passifs non courants		744 745	393 159	635 624
<u>Passifs courants</u>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11	3 960 703	4 975 293	2 914 865
<i>Autres passifs courants</i>	12	1 906 454	3 050 550	1 766 871
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	8	4 099 119	3 505 538	3 210 840
Total des passifs courants		9 966 276	11 531 381	7 892 577
Total des passifs		10 711 021	11 924 540	8 528 201
Total des capitaux propres et des passifs		10 294 989	13 045 382	9 670 300

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 30 juin 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Du 1er janvier Au 30 juin 2017	2016	Du 1er janvier Au 31 décembre 2016
Produits d'exploitation				
Produits d'exploitation	13	6 229 035	6 926 589	15 439 195
Autres produits d'exploitation	14	3 519	177 020	430 624
Total des produits d'exploitation		6 232 554	7 103 609	15 869 820
Charges d'exploitation				
Achats consommés	15	5 569 660	5 904 004	12 918 880
Charges de personnel	16	1 043 355	875 381	1 681 916
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	202 904	128 364	301 313
Autres charges d'exploitation	18	661 958	604 795	1 217 142
Total des charges d'exploitation		7 477 878	7 512 545	16 119 251
Résultat d'exploitation		(1 245 324)	(408 936)	(249 431)
Charges financières nettes	19	(325 298)	(210 287)	(506 535)
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	20	13 927	57 180	381 333
Autres pertes ordinaires	21	(1 436)	(661)	(130 261)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 558 131)	(562 704)	(504 896)
Impôt sur les sociétés		0	0	(35 052)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(1 558 131)	(562 704)	(539 947)
Eléments extraordinaires	22	0	0	(1 500)
Résultat net de l'exercice		(1 558 131)	(562 704)	(541 447)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(1 558 131)	(562 704)	(541 447)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 30 juin 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Du 1er janvier Au 30 juin 2017	2016	Du 1er janvier Au 31 décembre 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables	(1 558 131)	(562 704)	(541 447)
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions	199 385	(48 656)	(129 311)
Variation des:			
* Stocks	(1 039 023)	(1 958 794)	3 674
* Créances	620 796	(910 971)	(521 086)
* Autres actifs	(555 385)	1 574 044	2 880 175
* Fournisseurs et autres dettes	1 185 421	1 928 444	(1 415 661)
* Plus ou moins-value de cession	(4 500)	(9 000)	(21 912)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(1 151 437)	12 363	254 431
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.	(395 899)	(10 743)	(70 845)
Enc. affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.	4 500	9 000	12 500
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations finan	(950)	(2 664)	(2 657)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations finan	20 939	3 750	0
Charges à répartir	(17 551)	(4 966)	(23 467)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(388 961)	(5 623)	(84 469)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	681 908	0	500 000
Décaissements provenant des emprunts	(327 063)	(100 826)	(206 655)
Variation des intérêts courus sur emprunts	(3 510)	(1 787)	2 011
Variation crédits de mobilisation	77 931	(74 000)	(77 288)
Variation des financements en devise	420 234	223 725	(71 130)
Décaissements provenant des placements	0	(400 000)	(400 000)
Encaissements provenant des placements	0	0	400 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	849 500	(352 888)	146 939
Variation de trésorerie	(690 898)	(346 148)	316 900
Trésorerie au début de l'exercice	(2 036 505)	(2 353 405)	(2 353 405)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(2 727 402)	(2 699 553)	(2 036 505)

**Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)**

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	30/06/17	30/06/16		30/06/17	30/06/16		30/06/17	30/06/16
Revenus	6 229 035	6 926 589	Achats de marchandises consommés	5 569 660	5 904 004			
Autres produits d'exploitation	3 519	177 020						
Production	6 232 554	7 103 609	Achats consommés	5 569 660	5 904 004	Marque commerciale	662 894	1 199 605
Marge commerciale	662 894	1 199 605	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	625 950	567 707			
Sous total	662 894	1 199 605	Sous total	625 950	567 707	Valeur ajoutée brute	36 944	631 898
Valeur ajoutée brute	36 944	631 898	Impôts et taxes	36 009	37 088			
			Charge de personnel	1 043 355	875 381			
Sous total	36 944	631 898	Sous total	1 079 364	912 469	Excédent brut d'exploitation	(1 042 420)	(280 571)
Excédent brut d'exploitation	(1 042 420)	(280 571)	Charges financières	325 298	210 287			
Autres gains ordinaires	13 927	57 180	Dotation aux amortissements & aux provisions	202 904	128 364			
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	1 434	661			
			Impôt sur les bénéfices	0	0			
Sous total	(1 028 493)	(223 391)	Sous total	529 638	339 313	Résultat des activités ordinaires	(1 558 131)	(562 704)
Résultat des activités ordinaires	(1 558 130)	(562 704)	Eléments extraordinaires	0	0			
						Résultat net de l'exercice	(1 558 131)	(562 704)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation ;

- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubair Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet :

- la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement ; et
- La distribution des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers semestriels de la société arrêtés au 30 juin 2017 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus ;

IV. NOTES AU BILAN

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2017 au 30/06/2017 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes				Solde au 30/06/17	Amortissements			Solde au 30/06/17	VCN	
	31/12/16	Acquisition	Transfert	Cession		31/12/16	Dotation	Cession		Au 31/12/16	Au 30/06/17
Investissements de recherche & de développement	0	48 700	0	0	48 700	0	(1 214)	0	(1 214)	0	47 486
Licences	5 378	0	0	0	5 378	0	0	0	0	5 378	5 378
Logiciels	149 240	6 833	0	0	156 073	(112 538)	(6 561)	0	(119 099)	36 703	36 974
Site WEB	7 828	0	0	0	7 828	(7 828)	0	0	(7 828)	0	0
Fonds commercial	250 000	0	0	0	250 000	(183 333)	(8 333)	0	(191 667)	66 667	58 333
Total des immobilisations incorporelles	412 447	55 533	0	0	467 980	(303 699)	(16 109)	0	(319 808)	108 748	148 172
Constructions	30 793	0	0	0	30 793	(9 949)	(770)	0	(10 719)	20 844	20 074
Agencements, Aménagements et installations	320 815	44 886	0	0	365 701	(218 284)	(13 729)	0	(232 013)	102 531	133 689
Installation téléphonique	121 506	0	0	0	121 506	(92 539)	(1 456)	0	(93 995)	28 967	27 511
Matériel et outillage	93 330	1 735	0	0	95 065	(83 660)	(1 898)	0	(85 558)	9 669	9 506
Matériel de transport	1 103 056	263 213	0	(21 873)	1 344 397	(790 395)	(81 335)	21 873	(849 857)	312 661	494 539
Mobilier, Matériels de bureau	137 771	2 526	0	0	140 297	(119 421)	(4 380)	0	(123 800)	18 350	16 497
Matériel informatique	534 978	28 005	0	0	562 984	(492 469)	(13 395)	0	(505 863)	42 510	57 120
Total des immobilisations corporelles	2 342 249	340 366	0	(21 873)	2 660 742	(1 806 717)	(116 962)	21 873	(1 901 806)	535 532	758 936
Total des immobilisations	2 754 696	395 899	0	(21 873)	3 128 722	(2 110 416)	(133 070)	21 873	(2 221 614)	644 280	907 108

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 30 juin 2017 un montant net de D : 78.481 contre D : 98.470 à la clôture de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	200 000
Dépôt et cautionnements	85 107	101 353	105 096
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>285 107</u>	<u>301 353</u>	<u>305 096</u>
Prov : Immobilisations financières	(206 626)	(206 626)	(206 626)
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>78 481</u>	<u>94 727</u>	<u>98 470</u>

Note 3 : Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants qui correspondent à des charges à répartir relatives aux frais d'homologation de produits totalisent au 30 juin 2017 un montant net de D : 35.968 contre D : 34.213 à la clôture de l'exercice 2016 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Valeur brute 31/12/16</i>	<i>Charges à répartir 1er semestre 2017</i>	<i>Résorp° antér</i>	<i>Résorp° 1er semestre 2017</i>	<i>30/06/17</i>	<i>30/06/16</i>
Charges à répartir	72 728	17 551	(38 515)	(15 797)	35 968	30 797
<u>Total Autres actifs non courants</u>	<u>72 728</u>	<u>17 551</u>	<u>(38 515)</u>	<u>(15 797)</u>	<u>35 968</u>	<u>30 797</u>

Note 4 : Stocks

Les Stocks totalisent au 30 juin 2017 D : 2.395.816 contre D : 1.356.793 à la fin de l'exercice 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Stocks solution	1 148 299	1 361 496	1 195 679
Stocks distribution	1 776 644	2 486 893	690 241
<u>Total Stocks</u>	<u>2 924 943</u>	<u>3 848 389</u>	<u>1 885 920</u>
Provision pour dépréciation des stocks distribution	(506 818)	(506 818)	(506 818)
Provision pour dépréciation des stocks solution	(22 309)	(22 309)	(22 309)
<u>Total Stocks</u>	<u>2 395 816</u>	<u>3 319 261</u>	<u>1 356 793</u>

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net au 30 juin 2017 de D : 5.347.897 contre D : 6.020.230 à la fin de l'exercice 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Clients ordinaires	5 810 514	7 288 114	6 858 546
Clients factures à établir	910 293	443 373	460 934
Effets à recevoir	0	0	22 123
<u>Total clients bruts</u>	<u>6 720 807</u>	<u>7 731 487</u>	<u>7 341 602</u>
Prov : Clients douteux	(1 372 910)	(1 520 541)	(1 321 373)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>5 347 897</u>	<u>6 210 946</u>	<u>6 020 230</u>

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 30 juin 2017 un montant de D : 1.347.964 contre D : 792.579 à la fin de l'exercice 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Personnel à l'actif	15 572	19 753	17 213
Fournisseurs débiteurs	58 107	56 747	58 107
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	48 816	0
Etat, impôts et taxes à l'actif	889 834	1 603 590	482 494
Charges constatées d'avance	288 799	300 020	167 529
Débiteurs divers	156 653	130 784	128 236
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 408 965</u>	<u>2 159 711</u>	<u>853 579</u>
Provision des autres actifs courants	(61 001)	(75 037)	(61 001)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>1 347 964</u>	<u>2 084 674</u>	<u>792 579</u>

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les Placements et autres actifs financiers s'élèvent, au 30 juin 2017, à D : 10.625 contre D : 9.606 à la clôture de l'exercice 2016 et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Actions cotées	18 000	18 000	18 000
Actions SICAV	0	402 397	0
Provision des Placements et autres actifs financiers	(7 375)	(8 673)	(8 394)
<u>Total Placements et autres actifs financiers</u>	<u>10 625</u>	<u>411 724</u>	<u>9 606</u>

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent, au 30 juin 2017, à D 171.130 : contre D : 714.129 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Banques créditrices	63 339	66 146	85 021
Caisses	12 171	18 258	9 781
Chèques en caisse	18 778	15 132	18 778
Chèques à l'encaissement	76 843	73 852	600 549
Total Liquidités et équivalents de liquidités	171 130	173 388	714 129

Note 8 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent, au 30 juin 2017, à D : 4.099.119 : contre D : 3.210.840 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Crédits de mobilisation	86 931	12 288	9 000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	403 046	57 689	206 304
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	139 777	117 456	90 795
Intérêts courus sur emprunts	8 053	7 765	11 563
Financements en devise	562 778	437 399	142 544
Virements internes	6 326	3 861	6 147
Banques débitrices	2 892 208	2 869 080	2 744 487
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	4 099 119	3 505 538	3 210 840

Note 9 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 30 juin 2017 un solde négatif de D : 416.032 contre un solde de D : 1.142.099 au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Distribution de dividendes</i>	<i>Report du résultat</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>30/06/2017</i>
Capital social	2 223 334				2 223 334
Réserve légale	164 000				164 000
Prime d'émission	2 916 670				2 916 670
Résultats reportés	(3 620 458)		(541 447)		(4 161 905)
Capitaux propres avant Résultat de l'exercice	1 683 546	0	(541 447)	0	1 142 099
Résultat de l'exercice	(541 447)	0	541 447	(1 558 131)	(1 558 131)
Total Capitaux propres	1 142 099	0	0	(1 558 131)	(416 032)

Note 10 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 30 juin 2017 un solde de D : 744.745 contre D : 635.624 au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Emprunts AFD	125 000	175 000	150 000
Emprunts STB	91 254	0	0
Emprunts Amen Bank	236 292	0	318 996
Emprunts Leasing	292 199	218 159	166 628
Total Emprunts et dettes assimilées	744 745	393 159	635 624

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent 30 juin 2017 D : 3.960.703 contre D : 2.914.865 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 915 534	1 622 301	1 811 206
Fournisseurs d'immobilisations	23 635	40 701	11 511
Fournisseurs, effets à payer	1 021 534	3 312 290	1 092 149
Total Fournisseurs et comptes rattachés	3 960 703	4 975 293	2 914 865

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2017 D : 1.906.454 contre D : 1.766.871 à la clôture de l'exercice 2016. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Personnel	113 099	86 367	97 481
CNSS et organismes sociaux	365 818	238 491	219 369
Provision pour congés payés	127 110	229 999	104 473
Etat, impôts et taxes	782 610	1 526 623	581 646
Charges à payer	297 222	346 444	265 733
Produits constatés d'avance	127 185	188 492	100 534
Créditeurs divers	950	56 327	57 347
Clients, créditeurs	92 459	377 807	340 289
Total Autres passifs courants	1 906 454	3 050 550	1 766 871

V. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent au 30 juin 2017 D : 6.229.035 contre D : 6.926.589 au 30 juin 2016 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Ventes activité distribution	4 451 947	5 787 250	12 691 535
Ventes activité solution	1 777 088	1 139 339	2 747 661
<i>Total Produits d'exploitation</i>	<i>6 229 035</i>	<i>6 926 589</i>	<i>15 439 195</i>

Note 14 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 30 juin 2017 D : 3.519 contre D : 177.020 au 30 juin de l'exercice précédent et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Reprise sur provisions des créances	2 500	112 315	351 883
Reprise sur provisions des stocks	0	55 106	55 106
Reprise sur provisions pour risques	0	9 600	9 600
Reprise sur provisions pour recharges light	0	0	14 036
Reprise sur provisions des éléments financiers	1 019	0	0
<i>Total Autres produits d'exploitation</i>	<i>3 519</i>	<i>177 020</i>	<i>430 624</i>

Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent au 30 juin 2017 D : 5.569.660 contre D : 5.904.004 au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Achats non stockés	22 819	21 858	51 189
Variations des stocks	(1 039 023)	(1 958 794)	3 674
Achats de marchandises	5 233 352	6 215 808	9 531 876
Commission activation de lignes	661 759	636 437	1 397 820
Commission de recharges	690 753	988 696	1 934 321
<i>Total Achats consommés</i>	<i>5 569 660</i>	<i>5 904 004</i>	<i>12 918 880</i>

Note 16 : Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent au 30 juin 2017 D : 1.043.355 contre D : 875.381 au 30 juin 2016, elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Traitements et salaires	862 614	709 146	1 380 844
Charges sociales	129 464	116 600	219 579
Charges assurance groupe	21 724	18 437	24 588
Autres charges de personnel	29 553	31 197	56 904
Total Charges de personnel	1 043 355	875 381	1 681 916

Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 30 juin 2017 D : 202.904 contre D : 128.364 au 30 juin de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	16 109	10 250	19 480
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	116 962	108 012	224 973
Dotations aux résorptions des charges à répartir	15 797	8 714	25 743
Dotations aux provisions des éléments financiers	0	1 388	2 242
Dotations aux provisions des créances	54 037	0	28 875
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	202 904	128 364	301 313

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2017 à D : 661.958 contre D : 604.795 au 30 juin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Services extérieurs	244 736	205 753	435 516
Autres services extérieurs	381 214	361 954	704 312
Impôts et taxes	36 009	37 088	77 314
Transfert de charges / autres charges d'exploitation	0	0	0
Total Autres charges d'exploitation	661 958	604 795	1 217 142

- Les services extérieurs se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Charges locatives et de copropriétés	138 273	127 437	258 602
Entretiens et réparations	56 013	24 654	73 007
Assurances	31 289	33 161	70 196
Frais de formation	15 018	19 552	27 981
Sous-traitance	0	0	3 624
Divers services extérieurs	4 143	949	2 106
Total Services extérieurs	244 736	205 753	435 516

- Les autres services extérieurs se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Honoraires	53 308	118 793	165 935
Dons et subventions	4 055	13 800	22 300
Publicité	102 018	46 859	87 397
Transports et déplacements	77 474	68 979	164 977
Voyages, missions et réceptions	43 551	41 602	89 954
Frais de PTT	55 708	33 848	68 931
Services bancaires	33 849	32 449	76 692
Jetons de présence	11 250	5 625	28 125
Total Autres services extérieurs	381 214	361 954	704 312

- Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
TFP	13 541	12 053	23 237
FOPROLOS	6 771	5 049	11 619
TCL	0	7 822	7 822
Taxe de circulation	8 045	7 888	16 703
Autres droits et taxes	7 652	4 276	17 934
Total Impôts et taxes	36 009	37 088	77 314

Note 19 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 30 juin 2017 D : 325.298 contre D : 210.287 au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Charge d'intérêts	126 588	205 519	358 056
Pénalité de retard	101 580	11 190	44 056
Pertes de change	102 640	12 410	126 683
Gains de change	(5 510)	(6 333)	(9 759)
Produits financiers	0	(12 500)	(12 500)
Total Charges financières nettes	325 298	210 287	506 535

Note 20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 30 juin 2017 D : 13.927 contre D : 57.180 au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	4 500	9 000	21 912
Gains sur éléments non récurrents	9 427	48 180	359 421
Total Autres gains ordinaires	13 927	57 180	381 333

Note 21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 1.436 au 30 juin 2017 contre D : 661 au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	1 436	661	130 261
Total Autres pertes ordinaires	1 436	661	130 261

Note 22 : Eléments extraordinaires

Les éléments extraordinaires totalisent D : - 1.500 au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Contribution conjoncturelle	0	0	(1 500)
Total Eléments extraordinaires	0	0	(1 500)

VI. NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 30 juin 2017 la trésorerie présente un solde de D : - 2.727.402 contre D : - 2.036.505 à la fin de l'exercice 2016 et se compose ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2017</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2016</i>
Valeurs à l'encaissement	95 620	88 984	619 327
Banques créditrices	63 339	66 146	85 021
Caisses	12 171	18 258	9 781
Virements internes	(6 326)	(3 861)	(6 147)
Banques débitrices	(2 892 208)	(2 869 080)	(2 744 487)
Total Trésorerie	(2 727 402)	(2 699 553)	(2 036 505)

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

VII.1. Les emprunts

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 403.046 DT et les échéances à long terme à D : 452.546.

La société a contracté au cours du 1^{er} semestre 2017 trois crédits pour un montant total de D : 454.000 (dont 140.000 de crédit à court terme remboursé). Le détail des crédits en cours au 30 juin 2017 est le suivant :

Antériorité	Libellé	Montant	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 30 juin 2017
Ancien	Crédit de restructuration AFD	400 000	50 000	125 000	175 000
Ancien	Crédit Amen Bank	500 000	162 284	236 292	398 576
Nouveau	Crédit consolidation STB (CT)	114 000	114 000	0	114 000
Nouveau	Crédit STB CMT	200 000	76 762	91 254	168 016
Total			403 046	452 546	855 592

VII.2. Les contrats de leasing

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 139.777 DT et les échéances à long terme à D : 431.977.

La société a contracté au cours du 1^{er} semestre 2017 trois nouveaux contrats leasing pour un montant total de D : 227.908.

Le détail des engagements Leasing de la société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 30 juin 2017
Ancien	Contrat de leasing TL n°112 201	28 971	10 250	39 221
Ancien	Contrat de leasing LM n°0617 990	38 778	58 094	96 872
Ancien	Contrat de leasing LM n°0686 080	25 389	50 614	76 003
Nouveau	Contrat de leasing LM n°01117730	34 109	114 463	148 572
Nouveau	Contrat de leasing LM n°01120470	4 293	20 481	24 774
Nouveau	Contrat de leasing LM n°01120480	8 238	38 297	46 535
Total		139 777	292 199	431 977

VII.3. Transactions avec les parties liées

- Les ventes réalisées courant le 1^{er} semestre 2017 avec le client Tuniphone totalisent un montant de D : 84.802 TTC.
- Les créances sur le client Tuniphone comptabilisées par AeTECH au 30 juin 2017 s'élèvent à D : 1.926.390
- Les achats réalisés courant 1^{er} semestre 2017 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de D : 814.451 TTC.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 30 juin 2017 est débiteur pour le montant de à D : 160.193
- La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de D : 13.550 HT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement.

La charge du loyer pour le 1^{er} semestre 2017 est de D : 98.820 HT. La dette envers le fournisseur Ecotech présente un solde de D : 364.478.

VII.4. Evènements postérieurs à la clôture

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondie sur les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015. Aucune notification du résultat du contrôle fiscal n'a été adressée à la société à la date de l'arrêté des comptes.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes de la société.

Les présents états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'administration du 02 octobre 2017 et ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires période close le 30 juin 2017

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies S.A,

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société « Advanced e-Technologies », arrêté au 30 juin 2017 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « Advanced e-Technologies » au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous vous informons que la société fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondie sur les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015.

Jusqu'à la date du présent rapport, aucune notification de résultat du contrôle fiscal n'a été adressée à la société.

Tunis, le 02 octobre 2017

**Le Commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine Ben Arbia